

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20141014-2014\_A226-DE  
Date de télétransmission : 22/10/2014  
Date de réception préfecture : 22/10/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 14 OCTOBRE 2014  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2014\_A226**

**OBJET : Politique culturelle et sportive - Culture - Acquisition de onze œuvres d'art, don d'une douzième œuvre, avec inscription à l'inventaire des collections permanentes du Musée Granet**

Le 14 octobre 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase municipal de Meyreuil, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 8 octobre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy - BACHI Abbassia - BARRET Guy - BASTIDE Bernard - BENKACI Moussa - BERNARD Christine - BONTHOUX Odile - BOUDON Jacques - BOULAN Michel - BOUVET Jean-Pierre - BRAMOULLÉ Gérard - CALAFAT Roxane - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - CESARI Martine - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CORNO Jean-François - CRISTIANI Georges - de BUSSCHERE Charlotte - de SAINTDO Philippe - DELAVET Christian - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - FERAUD Jean-Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HOUEIX Roger - LAFON Henri - LAGIER Robert - LENFANT Gaëlle - LHEN Hélène - MALAUZAT Irène - MALLIE Richard - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PIZOT Roger - POLITANO Jean-Jacques - PROVITINA-JABET Valérie - RAMOND Bernard - RENAUDIN Michel - SALOMON Monique - SERRUS Jean-Pierre - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc - TAULAN Francis - YDE Marcel

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s)** : BURLE Christian suppléé par MAUNIER André

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales** : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri - AUGÉY Dominique donne pouvoir à MALAUZAT Irène - BALDO Edouard donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CHAZEAU Maurice donne pouvoir à de SAINTDO Philippe - DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à TAULAN Francis - JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre - ROLANDO Christian donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - ROUVIER Catherine donne pouvoir à YDE Marcel - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine - SLISSA Monique donne pouvoir à CALAFAT Roxane - TERME Françoise donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - ZERKANI Karima donne pouvoir à SUSINI JULES

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : AMEN Mireille - AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe - BORELLI Christian - BOYER Raoul - BUCCI Dominique - CANAL Jean-Louis - CIOT Jean-David - FABRE-AUBRESPY Hervé - FILIPPI Claude - FREGÉAC Olivier - GARELLA Jean-Brice - LEGIER Michel - MEÏ Roger - NERINI Nathalie - PEREZ Fabien - PRIMO Yveline - TRAINAR Nadia

**Secrétaire de séance** : Roxane CALAFAT

Monsieur **Philippe CHARRIN** donne lecture du rapport ci-joint.

**CONSEIL DU 14 OCTOBRE 2014**

Rapporteur : Philippe CHARRIN

**Politique publique : Politique culturelle et sportive**

**Thématique : Culture**

**Objet : Acquisition de onze œuvres d'art, don d'une douzième œuvre, avec inscription à l'inventaire des collections permanentes du Musée Granet**

**Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport propose d'approuver l'acquisition de onze œuvres d'art pour une valeur totale de 450 798,75 euros, d'accepter le don d'une douzième œuvre, et de les inscrire à l'inventaire des collections permanentes du Musée Granet. Ces acquisitions traduisent l'ambitieuse politique d'acquisition d'œuvres pour enrichir les collections permanentes du musée Granet.

**Exposé des motifs :**

Le musée Granet envisage de poursuivre en 2014 la politique d'acquisition d'œuvres pour compléter ses collections permanentes.

Après plusieurs années où Cézanne et l'art moderne, voire contemporain, ont été à l'honneur, l'effort porte cette année principalement sur l'art ancien, et sur le patrimoine aixois et provençal. Le musée entend combler certaines lacunes de ses collections

(peinture et sculpture provençales XVIIe-XVIIIe siècle), tout en renforçant les ensembles déjà existants (Dandré-Bardon, peinture troubadour, Granet).

Les projets d'achat de l'année 2014 portent sur les œuvres suivantes :

- Jean DARET, *Étude d'une figure d'homme accroupi, une écuelle à la main droite*, dessin à la sanguine sur papier, vers 1640-1650. L'artiste fut le plus important des peintres d'Aix-en-Provence au milieu du XVIIe siècle, livrant des retables pour l'Église et des décors pour les riches demeures des parlementaires. Les dessins de DARET sont relativement rares : une quarantaine seulement sont identifiés. Ce dessin préparatoire est parfaitement représentatif de sa méthode de travail et de sa manière d'employer la sanguine. L'objet est proposé à l'achat pour un montant de 10 000 €.

- Jean-Claude CUNDIER, *Portrait d'homme en armure*, peinture à l'huile sur toile, signé et daté de 1680. Issu d'une famille de graveurs, géomètres et architectes, Jean-Claude CUNDIER fut dans les années 1670-1690 le portraitiste le plus en vogue auprès des parlementaires et notables aixois. Le musée ne possède actuellement aucune effigie masculine de l'artiste. Le tableau est proposé à l'achat pour un montant de 6 618,15 €.

- Meiffren COMTE, *Aiguières, fleurs, coquillages et perroquet sur fond de paysage*, peinture à l'huile sur toile, vers 1700. Meiffren COMTE partagea son activité entre Marseille et Aix-en-Provence, tout en séjournant à plusieurs reprises à Paris. Il fit sa spécialité de natures mortes opulentes et décoratives où prédominent les pièces d'orfèvrerie et les coquillages. Maître reconnu du genre, COMTE est absent des collections du musée. Celle-ci se signale par la qualité de son exécution picturale, la variété de ses motifs et son remarquable état de conservation. Elle est proposée à l'achat pour un montant de 100 000 €.

- Michel SERRE, *Jaël dévoilant le corps de Sisera*, peinture à l'huile sur toile, vers 1710-1720. Œuvre du plus important peintre provençal de la charnière des XVIIe et XVIIIe siècles, dont le musée Granet ne possède que deux portraits, ce tableau témoigne des qualités de coloriste et de metteur de scène de l'artiste. En dépit de son sujet biblique, il s'inscrivait dans un ensemble décoratif au sein d'un château ou d'un hôtel particulier. Il constitue ainsi l'un des très rares témoignages de l'activité de SERRE dans le domaine de la peinture de décor profane. La toile est proposée à l'achat pour un montant de 35 000 €.

- Attribuée à Bernard TORO, *Tête de faune grimaçant*, bas-relief en terre cuite, vers 1710-1720. Cette sculpture inédite est actuellement l'une des rares sculptures qui peuvent être attribuées à Bernard TORO, artiste actif à Arles, Aix-en-Provence et Toulon qui joua un rôle éminent dans l'évolution des arts décoratifs français au début du XVIIIe siècle. Dans cette tête qui prépare à l'exécution d'un mascarón sur une console en menuiserie, l'artiste transpose le grand art baroque dans le domaine du mobilier. L'œuvre complétera l'important fonds de sculpture provençale du musée. Elle est proposée à l'achat pour un montant de 15 000 €.

- Antoine DUPARC, *La Guérison miraculeuse de l'archevêque coadjuteur Bonacursius*, bas-relief en terre cuite, signé et daté de 1735. L'artiste né à Marseille est l'un des héritiers de l'école de sculpture baroque provençale du XVII<sup>e</sup> siècle. Il se distingue par la qualité d'exécution de ses marbres et la souplesse de ses figures. Ce relief relatant un miracle survenu en 1312 prépare directement la réalisation d'un marbre ornant l'autel de la chapelle de Notre-Dame-d'Espérance dans la cathédrale d'Aix-en-Provence et a toute sa place dans la collection de sculpture régionale du musée. Cette sculpture est proposée à l'achat pour un montant de 24 680,60 €.

- Michel-François DANDRE-BARDON, *La Vertu victorieuse des Vices*, peinture à l'huile sur toile, milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Issu d'une famille de la noblesse de robe aixoise, l'artiste est sans doute le plus important peintre provençal du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il fit une brillante carrière parisienne tout en maintenant des liens étroits avec sa province natale. Cette belle esquisse récemment réapparue sur le marché témoigne des éminentes qualités de composition et de coloris de DANDRE-BARDON. Le musée Granet ne possède pas d'esquisse peinte de cette période, et celle-ci viendrait combler une lacune manifeste. L'œuvre est proposée à la vente pour un montant de 100 000 €.

- Pierre REVOIL, *Louis XI recevant l'acte de donation de la Provence à la France des mains de Palamède de Forbin*, peinture à l'huile sur toile, 1840. L'artiste est intimement lié à l'histoire artistique d'Aix-en-Provence où il séjourna longuement à deux reprises. Le sujet, mettant en scène l'ancêtre de son ami le comte de Forbin, est typique de la peinture troubadour dont REVOIL est l'un des meilleurs représentants ; il représente le moment crucial pour notre région du rattachement du comté de Provence à la couronne de France. L'œuvre est proposée à l'achat pour un montant de 130 000 €.

- François-Marius GRANET, *Saint Antoine abbé*, dessin, 1849. Ce dessin date de la dernière année de la vie de GRANET, qui comptait réaliser un tableau à partir de cette idée. L'œuvre présente l'intérêt majeur d'être particulièrement bien documentée quant à son destinataire, en l'occurrence une personnalité aixoise du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le premier président Borély. Ce dessin est en lien à fois avec la passion du juriste pour sa propriété agricole près de Gardanne, et avec l'habitude de GRANET de représenter des religieux, particulièrement des moines qui avaient fait sa réputation dans sa période de maturité en Italie. Ce dessin est proposé à l'achat pour un montant de 2 000 €.

- André MASSON, *Projet de scénographie pour Iphigénie en Tauride de Gluck (Festival d'Aix)*, aquarelle et gouache sur papier, 1952. Ce dessin est une étude pour l'opéra de Gluck que le festival d'Aix a donné en 1952. André MASSON, installé depuis 1947 au Tholonet, avait été sollicité pour réaliser les décors et les costumes de cet opéra peu représenté au XX<sup>e</sup> siècle. L'artiste a créé un univers rude et brutal, une vision primitive de l'antiquité grecque, pour ce drame tiré de la mythologie. Cette œuvre témoigne de l'originalité artistique de Gabriel Dussurget, alors directeur du Festival, qui n'hésitera pas dans cet immédiat après-guerre mondiale à faire appel à de grands peintres, notamment Balthus, Derain, Clavet, Gontcharova. Ce dessin est proposé à l'achat pour un montant de 25 000 €.

- Jean COCTEAU, *Sans titre (« Souvenir amical à Léon »)*, dessin à l'encre sur papier, 1960. Ce dessin très caractéristique de l'œuvre de COCTEAU témoigne à sa manière de la situation d'Aix-en-Provence immédiatement après la deuxième guerre mondiale. En effet, après Cannes pour le cinéma et Avignon pour le théâtre, Aix-en-Provence voit son festival consacré à l'art lyrique. Dans ce contexte très favorable, Bernard Buffet s'installe à Château l'Arc, Picasso à Vauvenargues, les grands de la littérature (Camus, Maurois) et les musiciens (Auric, Milhaud) se rencontrent à Aix durant le Festival. Jean COCTEAU, poète et cinéaste, proche des grands créateurs de son temps, donne en 1960 les décors et la mise en scène de *La Voix humaine*. C'est à l'occasion de sa présence à Aix qu'il dédicacera ce dessin. Il est proposé à l'achat pour un montant de 2 500 €.

Il vous est donc proposé de procéder à l'achat de ces onze œuvres d'art pour une valeur totale de 450 798,75 €.

Enfin, Monsieur Jean-Paul Spire propose de donner, pour l'enrichissement des collections du musée Granet, l'œuvre suivante lui appartenant :

- Victor PROUVE, *Portrait d'Etienne Spire enfant*, pastel sur papier, 1909. Le modèle, père du donateur, était lui-même le fils de Paul Spire, important industriel nancéien et promoteur de l'Ecole de Nancy dont Victor PROUVE fut l'un des fondateurs en 1901. L'artiste, aux talents multiples, excelle dans ce genre de portraits au pastel qui saisissent l'intimité et la spontanéité du modèle. L'œuvre constitue un intéressant contrepoint aux portraits au pastel du XVIIIe siècle que possède déjà le musée (M. Q. de Latour, C. Arnulphy). Le don s'inscrit dans le cadre d'une relation de confiance établie avec le donateur, résidant à Aix-en-Provence et neveu de Jean Planque dont la collection est mise en dépôt de longue durée au musée Granet.

Il est proposé d'accepter le don de cette douzième œuvre.

Il convient de noter que :

- la Commission scientifique régionale d'Acquisition du Ministère de la Culture – Direction régionale des Affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur a émis un avis favorable à l'entrée de ces œuvres dans les collections du Musée Granet lors des séances du 21 novembre 2013 et du 17 avril 2014.

Ces douze œuvres seront affectées aux collections permanentes du musée Granet ; elles seront à ce titre inscrites à l'inventaire du musée.

#### Visas :

Vu l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis favorable de la Commission Scientifique Régionale d'Acquisition du Ministère de la Culture – Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'entrée de ces œuvres dans les collections du Musée Granet lors des séances du 21 novembre 2013 et du 17 avril 2014 ;

VU l'avis de la Commission Culture et Équipements Culturels du 26 juin 2014 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 17 juillet 2014 .

### **Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de l'acquisition des onze œuvres listées ci-dessus et accepter le don de Monsieur Spire ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à solliciter des subventions auprès des collectivités territoriales ou de l'État pour ces acquisitions ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ces acquisitions ;
- **AFFECTER** les œuvres préalablement citées aux collections permanentes et les inscrire à l'inventaire du Musée Granet ;
- **DIRE** que les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section d'investissement du chapitre 322/426/2161 qui présente les disponibilités nécessaires.

**OBJET : Politique culturelle et sportive - Culture - Acquisition de onze œuvres d'art, don d'une douzième œuvre, avec inscription à l'inventaire des collections permanentes du Musée Granet**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	74
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	74
Majorité absolue	38
Pour	74
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



22 OCT. 2014